

Le 21 Juin 2024 - Jean-Christophe Castelain

MONTPELLIER 2028 VEUT GARDER SA DYNAMIQUE

La candidate malheureuse pour être capitale européenne de la culture en 2028 pérennise l'association organisatrice en vue de produire une manifestation en 2025

DÉVELOPPEMENT URBAIN

Montpellier. Arrivée tard dans la compétition pour devenir capitale européenne de la culture en 2028, remportée par Bourges, Montpellier n'entend pas mettre une croix sur l'acquis des mois de préparation. En cela elle se distingue des autres villes candidates qui ont très vite tourné la page et ont renvoyé les équipes qui avaient planché sur les *bidbooks*, le plus souvent sans leur proposer de nouvelle mission. Une attitude qui jette une ombre sur la sincérité des discours enthousiastes sur la culture dans les dossiers de candidature et qui surtout gâche les investissements réalisés. Au demeurant, même des villes lauréates, on pense à la dernière – Marseille Provence 2013 – n'ont pas su capitaliser sur le label et imaginer une suite. Seule



Sophie Léron (au centre, chemise noire) a été élue présidente de l'association Montpellier 28 – Terres de culture. © Vincent Bartoli

Lille organise tous les trois ans un ensemble d'événements festifs sous le label Lille 3000.

Pourtant l'un des bénéfices des mois, voire des années de prépara-

tion, est la structuration d'un dialogue entre les élus – parfois de tendances politiques opposées – des territoires concernés par la candidature. C'est précisément cet acquis

que Montpellier veut conserver et a décidé de pérenniser l'association M28 qui portait la candidature en lui demandant d'organiser un événement à l'automne 2025. Pour Sophie Léron, qui a été élue présidente de M28 après avoir animé la candidature, « *il s'agit de ne pas faire retomber le soufflet* ». On est encore cependant très loin d'une manifestation type Lille 3000. « Les chemins du vivant », c'est le nom de la manifestation, ne dureront qu'une semaine en octobre 2025 et s'appuieront sur « 7 rendez-vous majeurs » dans sept villes parmi les 150 qui sont dans l'association via les intercommunalités. Un exemple de « rendez-vous majeur » ? Une association, Bipolar, va produire un « Atlas sensible de la Mosson », soit une cartographie des relations entre cette rivière urbaine et ses habitants (si on a bien compris), issue d'enquêtes sur le terrain. Rien

à voir avec les parades urbaines ou les grandes expositions d'art contemporain de Lille.

C'est plus la démarche constituée de résidences d'artistes (il y en aura !), d'ateliers de « recherche-création », d'expérimentations, qui compte que le résultat final même si la « restitution » est importante pour fixer un cap et qu'elle peut prendre la forme d'une « *rencontre artistique conviviale avec le public* ». La participation des habitants, pas simplement pour assister aux « restitutions », est recherchée : que ce soit en allant à leur rencontre pour les écouter sur un sujet précis (par exemple les professionnels autour de l'étang de Thau) ou pour les mettre en action (les étudiants dans les établissements d'enseignement des métiers de l'audiovisuel seront incités à réaliser des films). Rendez-vous en octobre 2025.

● JEAN-CHRISTOPHE CASTELAIN